

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE FESTIVAL DE BIÈRES ARTISANALES DE BORDEAUX RELANCE SON CONCOURS DE BRASSAGE AMATEUR

Le Blib, premier festival bordelais exclusivement consacré aux bières artisanales, revient en 2023 pour sa 7ème édition. À cette occasion, les amateurs et amatrices de brassage vont pouvoir mettre leurs compétences à l'épreuve en présentant leurs créations, et espérer remporter l'un des lots mis en jeu. À la clé, des entrées pour le Grand Final au Hangar 14 le 15 avril, et des matières premières de qualité pour leurs futurs brassins, grâce à nos partenaires White Labs et Hopen.

Fidèle à sa volonté de promouvoir la bière artisanale et de qualité, le Blib aime également célébrer le caractère simple et convivial de ce breuvage millénaire. Pas besoin d'être un professionnel aguerrri, ou d'utiliser une installation onéreuse, pour concocter de délicieuses boissons. C'est pourquoi la participation au concours est réservé aux amateurs qui n'exercent pas en tant que brasseurs professionnels. Ils et elles devront brasser une bière correspondant à l'une des trois catégories suivantes : une bière fortement houblonnée, une bière noire, ou une bière acide. Attention, il est interdit de présenter une recette déjà commercialisée !

Pour participer, les candidat-e-s peuvent dès à présent s'inscrire sur le site internet festivalbieresbordeaux.fr, et leurs productions devront être déposées ou envoyées au plus tard le samedi 8 avril 2023 à la cave à bières Beer Trotter (84 rue Notre-Dame à Bordeaux). Un jury exclusivement féminin, composé de professionnelles de la bière et de membres de l'association Blib, choisira les trois bières gagnantes le 11 avril. La meilleure des trois sera quant à elle dévoilée lors du Grand Final du festival, le 15 avril. Le règlement complet du concours est consultable sur le site internet festivalbieresbordeaux.fr

La 7ème édition du Blib aura lieu du 10 au 15 avril 2023. Pendant 5 jours, le public pourra assister et participer à de nombreuses animations autour de la bière artisanale dans les caves, bars, restaurants et brasseries de la métropole bordelaise. Le Grand Final aura lieu une nouvelle fois au Hangar 14, le samedi 15 avril 2023, sous forme de salon de dégustations avec plus de 50 brasseries participantes. Les préventes sont d'ores et déjà ouvertes. Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet festivalbieresbordeaux.fr ou sur les réseaux sociaux de l'association Blib.



 asso.blib@gmail.com

 festivalbieresbordeaux.fr

 **Asso BLIB**

 **@festival_blib**

Règlement du Concours de Brassage de bière amateurs du BLIB 2023

Dates limites

Les inscriptions sont ouvertes à partir de janvier 2023.

Les échantillons devront être arrivés ou déposés au plus tard le samedi 08 avril 2023.

Coûts de l'inscription

Il n'y aura pas de frais d'inscription pour ce concours du BLIB 2023.

Participants

Toute personne majeure n'exerçant pas en tant que brasseur professionnel peut participer au concours, à l'exception des membres du jury et des organisateurs.

En aucun cas, les échantillons présentés par un participant ne peuvent avoir été brassés ni la recette élaborée par une tierce personne.

Le brassage doit être effectué suivant la méthode du "tout grain" sur un matériel amateur.

Tout candidat s'engage à présenter sa propre production sous peine de voir annuler sa participation.

Modalités d'inscription

1. Pré-inscription obligatoire par formulaire web.
2. Validation définitive de l'inscription lors de la réception des échantillons dans les délais.

Votre inscription vous engage à avoir lu le règlement du concours et son acceptation. En cas de non-respect de celui-ci, votre participation sera annulée sans possibilité de recours et les frais ne vous seront pas remboursés.

Suite à la réception de votre bière, celle-ci sera anonymisée par un numéro

Vous devez envoyer les informations suivantes par le formulaire web fourni dans la communication lors de la pré-inscription :

- Prénom Nom.
- Adresse postale.
- Numéro de téléphone.

- Adresse email de contact.
- Nom du style et descriptif de la ou des bières présentées.
- Catégorie choisie pour la bière présentée

Les bouteilles ne devront pas comporter d'autres étiquettes que celle avec l'email utilisé par la pré-inscription et la catégorie retenue pour participer. Il devra figurer en noir sur fond blanc collé sur la bouteille.

Le bref descriptif de votre bière (corps, amertume, couleur, degré d'alcool, style s'y rapprochant) n'est demandé qu'à des fins d'organisation des sessions de dégustation. Il devra en outre comporter la catégorie dans laquelle vous désirez la faire concourir. Il sera communiqué au jury.

Bières présentées : nombre, type, quantité

La recette de la bière présentée ne devra pas avoir été commercialisée. Elle ne devra pas non plus avoir remporté l'une des catégories sur les sessions des années précédentes du concours Brassage de bière amateurs du BLIB. Chaque participant ne pourra présenter qu'une seule bière (catégories listées ci-dessous).

Les catégories seront :

- Cat 1 : les houblonnées, tout type de bière ayant un fort houblonnage
- Cat 2 : les noiraudes, tout type de bière comportant des céréales torrifiées à au moins 10% du total.
- Cat 3 : les acides, tout type de bière ayant un profil acide, acidulé.

Les participants sont invités à fournir un bref descriptif de leur bière dans le formulaire de pré-inscription (cf. § précédent "modalités d'inscription").

Chaque participant devra fournir pour chaque bière présentée une combinaison au choix de :

- 2 (deux) bouteilles de 33cl, OU
- 1 (une) bouteille de 50cl OU
- 1 (une) bouteilles de 75cl

Dépôt/envoi des échantillons

Les échantillons devront être, soit déposés dans un des lieux de dépôts partenaires, soit envoyés à l'adresse ci-dessous. En cas d'envoi postal, les frais d'envoi et les précautions d'emballage sont à la charge des participants. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables d'événements intempestifs lors du transport, notamment de la casse de bouteilles.

Le lieu de dépôt partenaire est le suivant :

- Beer Trotter 84 rue Notre Dame, 33000 Bordeaux

L'adresse pour l'envoi postal est la suivante :

→ Beer Trotter 84 rue Notre Dame, 33000 Bordeaux

D'autres lieux partenaires pourront être ajoutés et seront communiqués au travers des différents médias et réseaux sociaux.

Jury :

Le jury sera composé d'actrices de la bière à Bordeaux et sa région : brasseuses (amatrices et professionnelles), cavistes, barwoman, spécialistes de la bière, Le jury sera entièrement féminin.

Résultats et récompenses

Les résultats du concours seront disponibles à partir de la semaine suivant la réunion du jury et seront aussi énoncés lors de la journée de clôture du festival.

Le jury validera normalement pour chaque catégorie un classement. Il est possible qu'une ou plusieurs catégories n'aient pas de gagnant si aucune bière de la catégorie ne le mérite.

Le vainqueur final sera élu entre l'un des gagnants de chaque catégorie.

La présence des participants lors de la remise des résultats n'est pas obligatoire. Le vainqueur final sera contacté par les organisateurs après la réunion du jury.

- Récompenses pour les gagnants (1 gagnant par catégorie) : les gagnants recevront chacun 1 lot Hopen - Terre de houblon (matière première) + 1 lot White Labs (livre) + 5 packs entrées pour le final du Festival Bières Bordeaux le samedi 15 avril 2023 au Hangar 14.
- Récompense pour le vainqueur final : le grand gagnant aura la chance de participer à une journée de brassage à la brasserie La Débauche.



Publication des résultats et utilisation des informations

Les informations demandées seront utilisées par l'équipe organisatrice notamment en vue de la publication du palmarès et de sa diffusion sur le site internet du "BLIB" et autres supports de communication. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent en s'adressant à l'équipe organisatrice :

asso.blib@gmail.com